



Baluchon
France 

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE
2025

Baluchonnage,
Répit de longue durée
pour les aidants



TABLE DES MATIÈRES

• Bilan moral	p. 3
• Avant-propos	p. 5
• L'association et ses soutiens	p. 7
◦ Composition de l'association	p. 7
◦ Les soutiens de l'association	p. 9
• L'activité 2025	p. 10
◦ Poursuivre un plaidoyer constant et puissant	p. 10
▪ Agir pour l'obtention du décret	p. 10
▪ Focus sur le contenu du décret	p. 11
▪ Mobiliser les partenaires clés	p. 12
▪ Faire évoluer la question du financement des Baluchonnages	p. 13
▪ Focus sur le coût du Baluchonnage	p. 14
◦ Animation de services pionniers et d'acteurs engagés	p. 15
▪ Soutenir les services vers la pérennisation	p. 15
▪ Une ouverture recherchée à de nouveaux porteurs	p. 16
◦ Faire connaître	p. 17
▪ Webinaires : une nouveauté qui fonctionne	p. 17
▪ Nouvelles formations pour les acteurs de l'écosystème	p. 17
▪ Participation à des événements	p. 18
▪ Faire grandir la communauté	p. 19
▪ De nouveaux outils de communication	p. 21
▪ Occuper l'espace médiatique	p. 22
◦ Développement stratégique de BF	p. 24
▪ Préparation au changement d'échelle	p. 24
▪ Les bases d'un label alliant qualité et sécurité	p. 24
▪ Développement d'un logiciel métier et outils de pilotage	p. 25
▪ Lancement de l'étude d'impact et de coûts évités	p. 26
• Rapport financier	p. 27
• Perspectives 2026	p. 29
• Annexes	p. 31

BILAN MORAL



Mesdames, Messieurs,
Chers adhérents, chers partenaires, chers amis,

L'année 2025 a été une année profondément singulière. Une année de tensions, d'incertitudes... mais aussi une année de résilience, de mobilisation, de cohésion et, finalement, de transformation.

Nous avons terminé 2024 avec une avancée majeure : la reconnaissance du Baluchonnage dans la loi, une étape que nous attendions depuis des années. Et pourtant, dès le 1er janvier 2025, les Baluchonnages se sont arrêtés. Ce paradoxe a été difficile à vivre. Pour les aidants, qui se sont retrouvés sans solution de répit. Pour les professionnels, engagés et prêts à intervenir. Pour notre réseau, qui avait tant œuvré pour faire reconnaître ce dispositif. Mais cette situation n'a pas entamé notre détermination. Au contraire, elle l'a renforcée. Baluchon France s'est immédiatement mobilisé.

Nous avons été pleinement engagés dans les groupes de travail nationaux pour construire le cadre du futur dispositif. Nous avons multiplié les échanges avec les pouvoirs publics, les ARS, les départements. Nous avons accompagné nos services, répondu à leurs interrogations, soutenu leurs démarches. Bien sûr la parution du décret du 19 août 2025 a marqué le début d'une nouvelle étape : celle du déploiement du Baluchonnage à l'échelle nationale.

Il reprend en grande partie les exigences que nous portons depuis l'origine : la qualité de l'accompagnement, la sécurité des professionnels, et le respect des situations vécues par les aidants.

C'est une avancée importante. Mais ce n'est pas un aboutissement. Car de nombreux défis restent devant nous.

Le premier, c'est l'accès réel au Baluchonnage pour les aidants.

Le second, c'est la question du financement, encore trop incertain.

Le troisième, c'est l'accompagnement des structures pour mettre en œuvre ce dispositif exigeant.

BILAN MORAL



Et au fond, le défi central est celui du changement d'échelle. Passer d'une expérimentation réussie à une solution accessible à tous...c'est un chantier considérable. C'est pourquoi, en 2025, Baluchon France a aussi poursuivi sa propre transformation.

Nous avons renforcé notre rôle de tête de réseau.
Nous avons structuré notre offre d'accompagnement.
Nous avons développé des outils, notamment un outil métier, pour soutenir les services.

Et nous avons engagé un travail stratégique pour préparer l'avenir.
Notre cap est clair : faire du Baluchonnage une réponse durable, exigeante et reconnue pour les aidants.

Je veux ici remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui rendent cela possible :

- Nos équipes, pour leur engagement quotidien,
- Nos administrateurs, pour leur implication,
- Nos partenaires, pour leur soutien,
- Les services, pour leur confiance et leur professionnalisme,
- Et bien sûr, les aidants, qui sont au cœur de notre action.

Car s'il y a une chose que cette année a confirmée, c'est la force de notre réseau. Une communauté engagée, solidaire, capable de faire face collectivement à des situations complexes.

L'année 2025 n'a pas été une année facile. Mais elle a été une année utile.

Elle nous a obligés à nous adapter, à nous renforcer, à nous projeter. Et aujourd'hui, nous sommes prêts. Prêts à entrer dans cette nouvelle phase. Prêts à accompagner le déploiement du Baluchonnage. Prêts à continuer à porter, avec conviction, la cause des aidants.

Je vous remercie.

*Marie-Pascale Mongaux,
Présidente de Baluchon France*

AVANT-PROPOS

Alors même que la fin 2024 avait enfin consacré – grâce à la promulgation de la loi TND du 15 novembre – la pérennisation tant attendue du répit de longue durée dérogatoire à domicile, l'expérimentation issue de l'article 53 de la loi Essoc du 10 août 2018, s'est arrêtée au 31 décembre de la même année.

Victime directe du chaos politique de l'époque, la prolongation de cette expérimentation dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 ne sera en effet pas votée. Pas plus qu'elle ne sera inscrite dans la loi de financement de la sécurité sociale du 28 février 2025 pour permettre la poursuite des répits jusqu'à la mise en œuvre effective de la pérennisation.

Sans possibilité de poursuivre l'expérimentation, et faute de publication de décret d'application de la loi TND, les dispositifs de Baluchonnage sont donc suspendus brutalement au 1^{er} janvier 2025, laissant des aidants sans solution de répit.

Cependant, cet énième obstacle n'atteindra pas la cohésion, la pugnacité ni la solidarité de notre réseau, bien au contraire.

C'est ainsi que, convaincue de la nécessité de structurer un déploiement qui se fait certes attendre, Baluchon France a engagé des travaux à même d'initier son changement d'échelle. Ceux-ci mailleront le rapport que vous tenez entre vos mains.

Baluchon France, tête de réseau pour le déploiement du Baluchonnage en France

Le Baluchonnage® est un dispositif de répit de longue durée à destination des aidants familiaux de personnes handicapées, malades ou en perte d'autonomie.

Inventé au Québec en 1999, il a été pérennisé en France par la loi du 15 novembre 2024 « visant à améliorer le repérage et l'accompagnement des personnes présentant des troubles du neuro-développement (TND) en France ». Ses modalités d'application sur le territoire français ont été encadrées par le décret du 19 août 2025. Une date qui marque la fin d'une étape et le début d'une nouvelle phase : celle du déploiement du dispositif à l'échelle nationale.

L'originalité de ce répit ? Une offre de plusieurs jours consécutifs, 24h/24 avec un professionnel unique qui prend la place et le rôle de l'aidant auprès du proche aidé pendant que l'aidant s'absente du domicile.

Le dispositif assure également le bon accompagnement de l'aidant : soutien et stratégies lui sont apportés tout au long du processus de mise en œuvre et grâce au journal d'accompagnement rédigé spécialement par le Baluchonneur pour l'aidant.

Pour Baluchon France, le répit de longue durée doit nécessairement assurer :

- La qualité de l'accompagnement de l'aidant et son proche-aidé
- La sécurité pour les salariés

Pour atteindre ces deux objectifs, le cahier des charges du Baluchonnage est exigeant et les formations délivrées par Baluchon France sont incontournables.

En tant que tête de réseau, l'association offre un accompagnement sur mesure à chacun de ses adhérents et anime le réseau du Baluchonnage français.

*Baluchon France association créée en 2014 sous le nom de
Réseau Euro-Québec de Coopération autour de Baluchon Alzheimer.*

*Membres fondateurs :
Alain Koskas, Frédérique Lucet, Marie-Pascale Mongaux-Masse.*

Baluchon France opère selon le modèle québécois et est sous licence de Baluchon Répit long terme.

*Baluchonnage est une marque déposée de Baluchon Répit long terme.
Association loi 1901 enregistrée sous le n° W751225574 à la préfecture de Paris*

L'ASSOCIATION ET SES SOUTIENS

Composition de l'association

Le Conseil d'administration

Bureau



Marie-Pascale Mongaux
Présidente, Membre fondateur

Bureau



Sophie Morin
Vice-Présidente, Administratrice
(Baluchon Répét long terme)

Bureau



Christel Le Guern
Trésorière, Administratrice,
Membre fondateur

Bureau



Joëlle Huillier
Secrétaire générale,
Administratrice



Anne-Marie Beauvais
Administratrice
(France Alzheimer)



Cécile Schepens
Administratrice, Collège des adhérents
conventionnés (ADAR Flandre Maritime)



Frédérique Lucet
Administratrice,
Membre fondateur



Michel Servo
Administrateur,
Représentant des aidants

L'équipe salariée *

STÉPHANIE VIGNAL
Assistante de direction

RACHEL PETITPREZ
Directrice

SANDRINE CONSTANS
Responsable Formations et
partenariats

AGATHE MORET
Responsable Communication
et événementiel

* Composition de l'équipe au 25 mars 2026

Conseil des aidants & adhérents ordinaires

15 aidants ayant bénéficié de Baluchonnage font partie du Conseil des aidants.

36 personnes ont décidé d'adhérer individuellement à l'association Baluchon France en 2025.

À noter

Le profil de nos adhérents s'est quelque peu transformé en 2025 :

15 adhérents de services conventionnés
30 adhésions individuelles

6 structures médico-sociales, sans même être conventionnées pour le cahier des charges de Baluchon France, ont souhaité adhérer à l'association en 2025. Ces dernières soutiennent les actions de Baluchon France et/ou ont souhaité être aidées par Baluchon France pour le déploiement et/ou la pérennisation du dispositif sur leur territoire.

15 services étaient conventionnés avec Baluchon France en date du 31 décembre 2025 :

- 2APA (67)
- Adar Flandre Maritime (59)
- ADS-CE (35)
- Aidomi (33)
- Aidadom (73)
- Amicial (13, 77, 84)
- Fédération ADMR de la Haute Marne (52)
- Fédération ADMR de Mayenne (53)
- Fédération ADMR des Pyrénées Orientales (66)
- Génération à domicile (33)
- Hom'Age Solutions (14)
- Les Ailes des Anges (972)
- Sérénitarn (81)
- Parenthèse à Domicile (76)
- Vivr'A.G. (94)

Engagement de Baluchon France

Baluchon France est membre de :



Ma Boussole Aidants, coopérative portée par la Fédération Agirc-Arrco qui a pour vocation de contribuer à l'amélioration du quotidien des aidants et de leurs proches en leur fournissant des repères pour mieux les accompagner, et d'optimiser les politiques sociales afin d'y répondre de manière plus adaptée (regroupe plus de 90 acteurs).



L'association France DFT qui aide les familles grâce à son expérience et participe à ce que les démences fronto-temporales soient comprises, diagnostiquées et soignées.



La FIAPA, Fédération Internationale des Associations de Personnes Âgées, qui agit sur le terrain à travers ses associations pour défendre les droits et intérêts des personnes âgées, et assure la coordination entre ses différents membres par la mise en place de pôles régionaux (regroupe 41 membres sur cinq continents) .

Les soutiens de l'association

Des soutiens financiers inconditionnels

Compte tenu de l'incertitude entourant la publication du décret d'application, de nouveaux partenaires ont affirmé leur soutien au Baluchonnage. C'est le cas de la Fondation pour la Recherche contre la maladie d'Alzheimer qui a permis de maintenir les activités de Baluchon France sur le premier semestre 2025.

Déjà engagés sur le soutien aux aidants grâce à la solvabilisation des répités durant la phase d'expérimentation, la fédération AGIRC-ARCCO, avec Malakoff Humanis et Klesia, ont rejoint AG2R La Mondiale et se sont positionnés pour soutenir le changement d'échelle de Baluchon France et l'appui à la tête de réseau dans ses nombreuses activités (faire connaître, former, accompagner, études et développement...). Ces engagements financiers ciblés vers l'avenir et vers les ambitions de développement de l'association sont une confirmation de plus que les acteurs privés sont convaincus du modèle.

Enfin, en 2025, Baluchon France a obtenu le soutien de la Fondation de France pour la deuxième fois depuis 2019 et un premier soutien de la Région Île-de-France.

Des partenaires engagés au long cours

France Alzheimer soutient avec force le Baluchonnage depuis 2019, plébiscitant ce type de répit qualitatif pour les familles et les proches-aidés qu'ils accompagnent au quotidien.

A2MCL et Baluchon France travaillent en fort partenariat depuis 2023, et se soutiennent mutuellement pour les actions de plaidoyer et les formations. A2MCL soutient et oriente les aidants de malades à corps de Lewy vers le Baluchonnage qui est, pour eux, le répit d'excellence pour ces familles.

France DFT adhère à Baluchon France depuis plusieurs années, fait connaître ce répit aux familles et à leurs partenaires. Sont présents aussi pour toute action de plaidoyer.

AFG Autisme soutient le modèle du Baluchonnage avec l'intervenant unique, qui répond parfaitement aux besoins d'accompagnement des enfants et jeunes adultes présentant des troubles autistiques. Cette solution de répit permet l'accès au répit pour les parents aidants.

France Parkinson soutient le Baluchonnage, relaie les actions de plaidoyer. L'association oriente également les aidants vers ce répit lorsqu'une présence continue et sécurisée est nécessaire.



L'ACTIVITÉ 2025

Poursuivre un plaidoyer constant et puissant

Agir pour l'obtention du décret

Baluchon France, pleinement mobilisée, a été sollicitée pour participer au groupe de travail piloté par la DGCS sur l'élaboration du cahier des charges dans le cadre de la pérennisation du dispositif.

Ce groupe rassemble l'ensemble des acteurs concernés : fédérations, syndicats, neuf services expérimentateurs (dont trois accompagnés par Baluchon France), ainsi que d'autres institutions comme la DGT et la CNSA, soit environ 20 à 25 participants.

Trois réunions ont eu lieu — le 21 janvier, le 6 février et le 21 février — afin de statuer sur les critères d'éligibilité, le public cible, l'organisation et la réalisation de l'intervention de suppléance à domicile, le contrat de service, le repos compensateur et d'autres points essentiels du cahier des charges.

Les échanges se sont déroulés dans un esprit constructif et ont été satisfaisants. Les relectures et propositions d'amélioration de Baluchon France et ses partenaires ont été largement entendues.

Parallèlement à ces travaux, Baluchon France n'a pas cessé de mobiliser les principaux acteurs politiques pour s'assurer que la question du décret ne soit pas retardée, dans le contexte politique instable du début d'année 2025.

La Ministre déléguée à l'Autonomie et aux Personnes handicapées, Charlotte Parmentier-Lecocq, sollicitée par Baluchon France, a montré sa détermination et les parlementaires Annie Vidal, Paul Christophe et Jocelyne Guidez sont restés en lien avec Baluchon France pour porter le sujet et obtenir la parution du décret. Initialement prévu fin mars, il est paru fin août 2025.



Contenu du décret :

Des avancées et des points de vigilance

Après beaucoup d'attente et de mobilisation, le décret relatif à la mise en œuvre de prestations de suppléance à domicile du proche aidant et dans le cadre de séjours dits de répit aidant-aidé dérogeant au droit du travail paraît le 19 août 2025 ([lire le décret ici](#)).

Ce décret est globalement reçu de manière très positive, les grands principes directeurs se rapprochant beaucoup des exigences du Baluchonnage pour garantir qualité et sécurité. L'essentiel des demandes de Baluchon France et des points de vigilance ont été repris, le cahier des charges est plus abouti que celui de l'expérimentation.

Cependant, le texte restreint le public cible du dispositif aux situations comportant des troubles cognitifs et neurodéveloppementaux associés à des troubles comportementaux. Certaines situations de forte dépendance sans troubles comportementaux (par exemple liées à des déficiences sensorielles sévères) en sont donc exclues désormais, justifiant ainsi le recours à la dérogation au droit du travail pour des contextes très spécifiques.

Les dérogations quant à la durée du travail quotidienne et hebdomadaires prévues dans le cadre de la loi Essoc du 10 août 2018 (expérimentation) ont été maintenues dans la loi TND du 15 novembre 2024 (pérennisation) sans créer de statut relayeur. Cela aurait permis des dispositions spécifiques au travail 24/24 sur 6 jours consécutifs.

Or, les dispositions du code du travail et des accords de branche restent applicables. De ce fait, les services étant soumis à la modulation du temps de travail à la semaine (avec borne haute et basse hebdomadaires) doivent appliquer le paiement des heures supplémentaires dès la 36ème heure. Ce qui rend le dispositif onéreux.

À noter que selon les accords d'aménagement du temps de travail des structures porteuses, les heures réalisées peuvent être lissées sur le mois ou l'année, ce qui permet plus de souplesse de répartition des heures.

D'autres points opérationnels méritent une vigilance particulière, notamment l'absence d'exigence de formation spécifique pour les professionnels, l'organisation du soutien aux intervenants pendant les missions (astreinte 24h/24) et les modalités de repos compensateur après les interventions.

Les ARS et Conseils départementaux doivent désormais donner leur accord aux porteurs pour déroger au droit du travail. Faisant partie des demandes fortes portées par Baluchon France, une procédure simplifiée a été prévue pour les services expérimentateurs qui devront déposer un dossier avant le 20 février 2026.

Les nouvelles structures doivent répondre à un appel à manifestation d'intérêt, leur projet étant évalué au regard de leur capacité à porter l'activité, de la qualité de leur organisation et de leur ancrage territorial et partenarial.

En juin 2025, Baluchon France, ses services conventionnés et ses partenaires ont co-signé un courrier envoyé à la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Madame Charlotte Parmentier-Lecoq, attirant son attention sur la nécessité que la suppléance à domicile soit opérationnelle le plus rapidement possible sur les territoires. Ce courrier sollicite la publication rapide du décret afin de répondre aux aidants sans solution de répit depuis le 1^{er} janvier 2025.



Mobiliser les partenaires clés

1. Un temps d'échanges privilégié avec les tutelles

Dans le sillon de la parution du décret, Baluchon France a organisé le 14 octobre un temps national d'échanges et de co-construction en visioconférence. Destiné aux ARS et Conseils départementaux, autorités de tutelle chargées de délivrer les autorisations de dérogation, celui-ci était soutenu par AG2R La Mondiale.

L'événement, consacré aux impacts et aux perspectives de mise en œuvre du relayage/Baluchonnage, a réuni plus de 70 participants.

Ce temps d'échanges a permis d'informer ces acteurs institutionnels, malheureusement souvent peu familiers avec le concept, de leur responsabilité au regard des appels à manifestation d'intérêt à même de déployer le dispositif. Une occasion notamment d'évoluer la nécessaire question du financement.

Les échanges ont été enrichis par les interventions de Jérôme Dupont, adjoint à la Directrice de l'Autonomie à la Direction de l'Autonomie de l'ARS Normandie, de Dorothée Lerebours, cheffe de service des Prestations individuelles à domicile au Département de la Seine-Maritime, et de Cloé Pillot, chargée de développement des activités sociales Lorraine-Alsace et chargée de partenariats et projets nationaux à la Direction Action sociale – Retraite complémentaire d'AG2R La Mondiale.

2. Des rendez-vous en tête-à-tête

En parallèle, Baluchon France a sollicité des rendez-vous avec les ARS et plusieurs départements en vue des nouvelles autorisations à accorder afin de :

- Mesurer leur niveau d'information sur la pérennisation du relayage long ;
- Réfléchir à la régulation de l'offre sur un territoire donné pour préserver la spécialisation et éviter les dérives ;
- Prioriser les autorisations accordées aux services expérimentateurs ayant déjà réalisé des prestations.

Ont ainsi été rencontrées en 2025 les ARS suivantes : Centre-Val-de-Loire, Île-de-France, Occitanie, Bourgogne-Franche-Comté, Hauts-de-France, Grand-Est, Pays de la Loire et Guyane.

En fin d'année, une première rencontre a eu lieu avec Olivier Richefou, président de la commission Grand Âge de l'Assemblée des départements de France (Départements de France) pour expliquer le dispositif et évoquer son financement par les départements.

Ces premiers échanges très positifs seront poursuivis en 2026.

Faire évoluer la question du financement des Baluchonnages

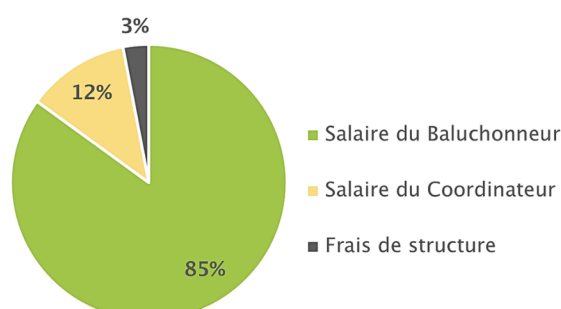
À la suite des premières institutions de retraite complémentaire (IRC) engagées dans le financement expérimental des répit de longue durée, la Fédération Agirc-Arrco a initié des travaux sur la question de la solvabilisation du répit pour les aidants. Ils devraient aboutir à un soutien concret pour le dispositif de Baluchonnage au cours de l'année 2026.

Les échanges se sont poursuivis avec la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale (CNMSS) qui souhaite contribuer à soutenir le coût du Baluchonnage pour les militaires et leurs ayants droits.

Enfin, Baluchon France a entamé des échanges avec des mutuelles pour faire inscrire le répit de longue durée dans l'offre de celles-ci pour les aidants.



Le Baluchonnage coûte en moyenne
31,25 euros (€)/heure,
se décomposant ainsi :



Le saviez-vous ?

Le Baluchonnage et son coût



- ...➤ Le Baluchonneur est rémunéré à taux plein pour toutes les heures de jour comme de nuit avec majorations liées à sa convention collective et prise en compte de son niveau de qualification et son ancienneté. Le Baluchonneur a en moyenne dix-sept ans d'expérience dans l'aide ou les soins. Sa formation, son temps de préparation du Baluchonnage et le temps de débriefing/rédaction du journal d'accompagnement pour l'aidant sont rémunérés.
- ...➤ Le Coordinateur consacre au minimum 10 heures à la préparation du Baluchonnage : accueil de l'aidant, évaluation à domicile, recherche du Baluchonneur et préparation administrative, soutien à l'aidant pour la recherche de financements, accompagnement de l'aidant en amont du Baluchonnage, appel quotidien au Baluchonneur pendant le Baluchonnage, astreinte téléphonique soir, nuit et week-ends, relecture du journal d'accompagnement et clôture du Baluchonnage (questionnaire de satisfaction, remise du journal d'accompagnement...).
- ...➤ Le Baluchonnage étant un service continu et de longue durée, il représente un coût important qui nécessite des soutiens financiers.

Afin d'offrir un répit de 6 jours par an aux aidants, Baluchon France estime qu'il faut un engagement de l'État de 1350 euros (€, 30%), du Conseil Départemental de 675 € (15%), des acteurs privés (caisses de retraite, mutuelles, assurances) de 2 025 € (45%) et un reste à charge pour l'aidant inférieur entre 5 et 10% (en recourant au crédit d'impôt si possible).

Animation de services pionniers & d'acteurs engagés

Soutenir les services vers la pérennisation

En 2025, quinze services ont renouvelé leur adhésion à Baluchon France, réaffirmant ainsi leur confiance dans le travail de plaidoyer et l'expertise de l'association pour mener à bien le projet de pérennisation, notamment à travers la parution du décret, puis pour les accompagner par la suite.

Ces quinze services, comme tous les expérimentateurs ont donc subi une pause forcée en 2025 marqué par l'incertitude d'une reprise des Baluchonnages.

En revanche, Baluchon France s'est séparé d'un service en raison d'écarts récurrents entre le cahier des charges du Baluchonnage et la pratique constatée sur le terrain.

À la suite de la parution du décret ouvrant une procédure simplifiée pour les services expérimentateurs, Baluchon France a proposé d'accompagner les structures dans le dépôt de leur dossier de candidature. Baluchon France a analysé le décret et élaboré un plan de dossier structuré, reprenant l'ensemble des éléments attendus par le texte réglementaire. Ce modèle a été transmis à chaque service, qui a pu l'utiliser comme trame pour constituer son dossier.

En complément, des contacts individualisés ont été assurés avec chaque service afin de faciliter la compréhension des exigences, d'accompagner la rédaction et d'encourager la finalisation des dossiers.

Au 31 décembre 2025, cinq services adhérents avaient déposé leur dossier auprès de leur Conseil départemental. Les huit autres services les déposeront en début d'année 2026.

Les temps d'échanges, d'informations et d'entraide proposés à travers les huit ateliers coordinateurs animés par Baluchon France ont été suivis avec beaucoup d'assiduité par nos services conventionnés.

Cette année particulière, marquée par l'arrêt des Baluchonnages, a montré une forte dynamique collective mobilisée autour d'actions structurantes : plaidoyer décret puis financement, rencontre des institutions publiques locales, accompagnement sur la procédure simplifiée et dépôt des candidatures, développement de l'outil métier, étude d'impact, etc.

Des groupes de travail ont été créés également pour l'élaboration de la convention tripartite exigée dans le décret ou la rédaction du plan du dossier de candidature.

.....

Une ouverture recherchée à de nouveaux porteurs

Dans le cadre de la procédure simplifiée ouverte par le décret, Baluchon France a également souhaité accompagner les services expérimentateurs non adhérents qui manifestaient un intérêt pour le dispositif. Un mail de premier contact leur a été adressé pour présenter la procédure simplifiée, expliciter les conditions de dépôt du dossier et proposer un échange personnalisé.

À la suite de cette démarche, fin 2025, trois services ont sollicité un accompagnement plus approfondi. Un modèle de plan de dossier leur a été envoyé, suivi d'une visioconférence dédiée et personnalisée afin de clarifier les attendus du décret et les étapes de constitution du dossier.

Les services ont tous évoqué la plus-value de Baluchon France dans l'accompagnement vers le relai dérogatoire.

Depuis la rentrée 2025, Baluchon France a été sollicité par de nombreux services souhaitant explorer la possibilité de proposer du Baluchonnage. Ces échanges ont donné lieu à un volume important de questions, auxquelles les réponses ont été apportées par des retours individualisés, des visioconférences de présentation et des entretiens dédiés à l'analyse de leur éligibilité au dispositif.

Au total, sept rendez-vous personnalisés ont été réalisés sur cette période. Certaines demandes ont été orientées vers les webinaires de présentation des conditions d'accès au dispositif, lorsque ce format répondait mieux à leurs besoins.

Faire connaître le Baluchonnage

Webinaires : une nouveauté qui fonctionne

La parution du décret au Journal Officiel entraîne de nombreuses questions dont Baluchon France s'empare, confortant ainsi son rôle de tête de réseau. Désormais pérennisé, Baluchon France s'emploie activement à faire connaître encore davantage ce dispositif innovant auprès des professionnels, des structures éligibles qui souhaiteraient déployer une offre de Baluchonnage et aux aidants en manque de répit.

Pour soutenir le déploiement et développer sa visibilité, Baluchon France a proposé des webinaires gratuits en octobre et novembre 2025 :

- "Le Baluchonnage, nouvelle offre de répit pour les aidants", destiné aux aidants, le 16 septembre
- "Le décret, et après ?", destiné aux professionnels et bénévoles le 18 septembre et le 17 novembre
- "Initier un service de Relayage/Baluchonnage", destiné aux futurs porteurs le 22 septembre et le 20 novembre.

Nouvelles formations pour les acteurs de l'écosystème

Sans baluchonnage opérationnel en 2025, les formations de coordinateurs ou de Baluchonneurs n'étaient pas d'actualité pour nos services.

Un besoin de clarification a néanmoins émergé à la suite de la parution du décret qui venait modifier l'écosystème du répit et les modalités du relayage.

À ce titre, Baluchon France crée deux formations :

- "Suppléance dérogatoire : Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?"

Cette formation est destinée aux responsables de structures médico-sociales éligibles à la dérogation au droit du travail qui souhaitent se positionner de manière éclairée et approfondir leurs connaissances tout comme les professionnels du secteur qui travaillent auprès des aidants quotidiennement.

Avec cette formation, présentée comme un outil d'aide à la décision pour les services en réflexion, Baluchon France se positionne comme acteur clé de la suppléance dérogatoire, en offrant aux structures médico-sociales une formation complète et un accompagnement expert.

La formation permet de maîtriser le cadre légal, d'anticiper les impacts organisationnels liés à la mise en œuvre du Baluchonnage et de valoriser l'expertise unique de Baluchon France dans ce domaine. Une session a eu lieu en novembre 2025.

- “Le répit pour les aidants : comprendre, identifier et mobiliser les solutions dans l'écosystème médico-social ” ?

Cette formation conçue pour répondre à un besoin exprimé par les professionnels propose de clarifier l'offre de répit existante pour mieux orienter les aidants selon leurs besoins. Les premières sessions de cette formation seront proposées début 2026.

.....

Présence aux rendez-vous de l'écosystème

Nous avons eu le plaisir de participer à plusieurs événements aux côtés de nos partenaires. Ces moments ont constitué autant d'occasions de promouvoir le Baluchonnage et de sensibiliser les institutions locales à l'urgence de s'emparer du sujet, notamment en lançant rapidement des appels à manifestation d'intérêt afin de mieux répondre aux besoins des aidants :

- Le 13 septembre : le colloque exceptionnel des 20 ans d'AFG Autisme ;
- Le 23 septembre : Rachel Petitprez a abordé la question du Baluchonnage devant les députés de l'Assemblée nationale, lors d'un colloque dédié à la maladie d'Alzheimer. Cet événement, organisé à l'Assemblée nationale en partenariat avec l'association France Alzheimer, s'inscrivait dans le cadre de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer ;
- Le 6 octobre : Baluchon France s'est joint à la Fédération des plateformes de répit à Paris lors de la journée des aidants (stand) ;
- Les 20 et 21 octobre, au Congrès Bien vieillir de Cannes ;
- Le 7 novembre, Sandrine Constans a participé au 6^e colloque organisé par A2MCL dédié à la maladie à corps de Lewy et présenté le modèle du Baluchonnage ;
- Le 18 novembre, Baluchon France a participé aux Assises de l'aide à domicile ;
- Les 25 et 26 novembre, Baluchon France a participé au Salon des services à la personne de l'emploi à domicile, événement incontournable pour tous les acteurs du secteur. De belles rencontres ont été réalisées notamment auprès de structures intéressées à développer une offre de Baluchonnage qui ont pu être accompagnées vers nos webinaires ou formations et même des adhésions !
- Le 9 décembre, Baluchon France a assisté à une matinée du Congrès national Alzheimer, après avoir participé la veille aux 40 ans de l'association France Alzheimer au Musée des Arts Forains — une belle reconnaissance du partenariat qui nous unit.

Faire grandir la communauté

1. Réseaux sociaux : Une visibilité croissante

Formations, webinaires, rencontres formelles et informelles... Des publications régulières sont programmées sur Facebook et LinkedIn afin de partager les actualités de l'association.

Le compte X (ex-Twitter) est davantage utilisé pour interpeller les pouvoirs publics et compte moins de publications par semaine. La chaîne YouTube n'est pas très active et est principalement utilisée comme support de diffusion de témoignages.

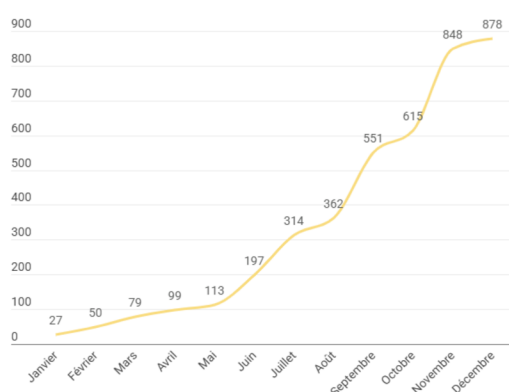


LinkedIn : 878 nouveaux abonnés
(4 707 depuis la création de la page)

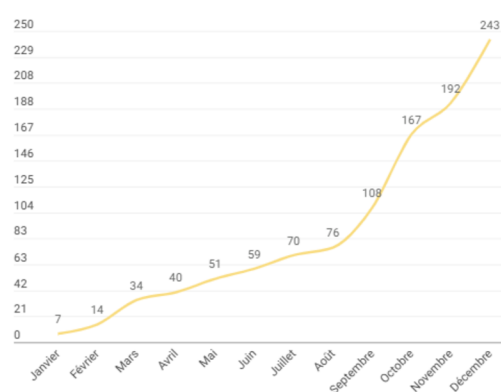


Facebook : 243 nouveaux abonnés
(1 397 depuis la création de la page)

Evolution du nombre d'abonnés LinkedIn en 2025



Evolution du nombre d'abonnés Facebook en 2025



YouTube : 13 nouveaux abonnés (54 depuis la création de la page) / 1 620 vues de la chaîne / Vidéo la plus populaire : "Le Baluchonnage, c'est quoi ?" (654 vues).

Deux vidéos ont été mises en ligne sur l'année ("Témoignage A2MCL sur le Baluchonnage" et "Gérer ses temps de repos en Baluchonnage" (extrait de table ronde du colloque 2024 de Baluchon France). Cela porte à 46 le nombre de vidéos de la chaîne.

La durée de visionnage total des vidéos de la chaîne Baluchon France sur la période se monte à 61.3 heures. La majorité de ces visionnages sont réalisés par des non abonnés à la chaîne. En médiane, Les spectateurs regardent 53% du contenu de la vidéo.



X : 251 abonnés depuis la création du compte.

À noter

La communauté s'est élargie plus fortement à compter de la fin d'année.

Deux pics d'abonnements sont observables sur LinkedIn : septembre (+189) et novembre (+233). Cette augmentation sur le dernier quart de l'année est à corréliser principalement à la publication du décret d'application de la loi, et au regain de communication lié à la reprise des formations et des webinaires.

2. Newsletter : Des abonnés au rendez-vous



La newsletter a été envoyée cinq fois dans l'année (janvier, mars, juin, septembre, décembre) aux adhérents de l'association et abonnés newsletter.

On compte 736 abonnés en plus pour l'année 2025, portant le nombre total d'inscrits à 1 744 à fin décembre 2025.

Cette augmentation de 73% d'abonnements sur ce canal constitue presque un doublement de la communauté sur la période (x1.7), pour environ +61 abonnés/mois.

On observe par ailleurs :

- Un bon taux de délivrabilité (99,6%)
- Un faible taux de désinscription (0,7%)
- De très bons taux d'ouverture (51% vs 20-25% en moyenne constatée) et de clics (13% vs >3% en moyenne constatée)

3. Site Internet : Lieu ressources

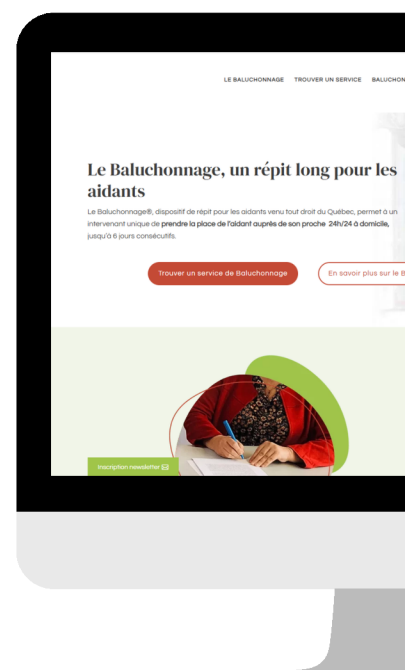
Le site Internet est alimenté et mis à jour régulièrement pour les actualités, les avancées du Baluchonnage et l'ajout de nouveaux services adhérents. Pour l'année 2025 :

- 35 208 visiteurs ont été comptabilisés sur le site (contre 10 688 en 2024, soit une augmentation du trafic de plus de trois fois). Ces derniers s'y connectent directement dans 60.5% des cas, le reste du trafic provenant principalement de moteurs de recherche (31.5%). De manière très anecdotique, les sites aidants.fr, alzheimer-recherche.org et maboussoleaidants.fr participent également à l'acquisition de visiteurs (3.2%).
- Les pages les plus visitées sont les pages d'Accueil (14 460 vues, soit 26.2% des vues du site), la page Trouver un service (13 239 vues, 24%) et la page Le Baluchonnage (5 825 vues, 10.6%)

49.9% naviguent sur le site depuis un ordinateur et 48.4% depuis un mobile.

À noter

La carte des Baluchonnages du site Internet a été mise à jour en début d'année 2025 pour signaler la mise à l'arrêt du dispositif en l'absence de décret d'application.



De nouveaux outils de communication

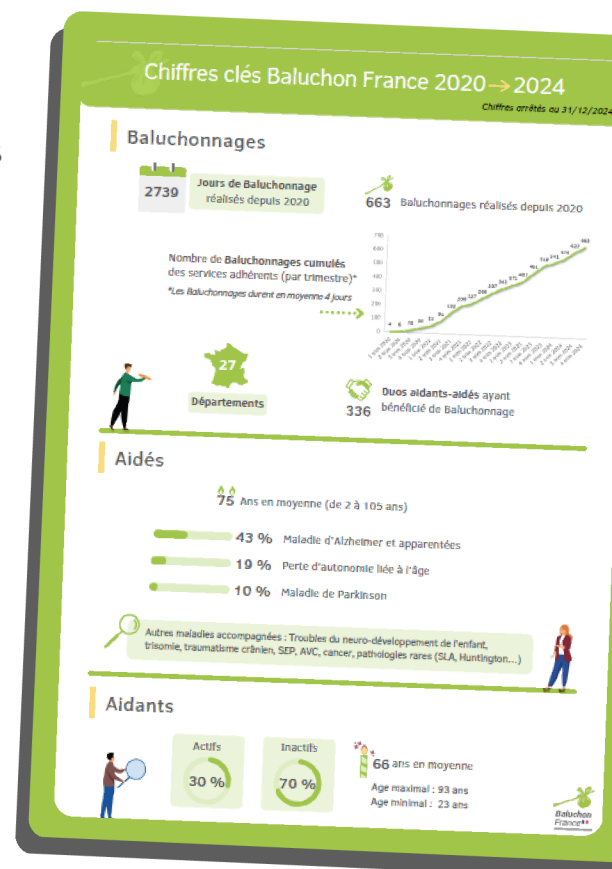
1. Supports externes

Malgré la mise à l'arrêt des Baluchonnages, l'intérêt et les attentes autour du dispositif n'ont pas faibli en 2025.

Baluchon France a donc proposé de nouveaux supports à destination du grand public principalement (flyers, dépliants, etc.).

L'année fut également l'occasion de consolider les données existantes pour communiquer sur les chiffres après six ans d'expérimentation.

En a découlé une plaquette récapitulative reprenant les chiffres clé 2020-2024.



2. Reportage photo

Un reportage photo a été commandé à la photographie Nathalie Bardou en mars 2025 pour venir compléter les supports visuels de l'association.

Ce reportage, réalisé avec le concours de l'association 2APA, a permis d'illustrer un deuxième type de public, jusque là inexistant dans la communication visuelle de Baluchon France : les enfants en situation de handicap.



3. Capsules vidéo

Afin de servir les actions de plaidoyer et de sensibilisation menées sur l'année auprès des pouvoirs publics, des professionnels et du grand public, Baluchon France a commandé une série de cinq capsules vidéo à la société de production Aigue Marine Cie.

D'une durée de 3 à 5 minutes, celles-ci se focaliseront tour à tour sur les sujets suivants :

- Convaincre les financeurs ;
- Baluchonnage, une solution qui prend soin des proche-aidés les plus fragiles ;
- Les effets du Baluchonnage pour l'aidant ;
- Le Baluchonnage respecte les salariés ;
- Attirer de nouveaux porteurs.

Elles seront livrées en 2026.

Occuper l'espace médiatique

1. Presse écrite et numérique

Le Baluchonnage a fait l'objet de divers articles rédigés au cours de l'année écoulée.

Vingt-neuf articles ont été publiés sur le Baluchonnage et/ou Baluchon France. Ils concernaient quasi exclusivement la publication du décret :

❖ Presse écrite & numérique



❖ Blogs / sites



❖ Radios / Podcasts



❖ TV



2. Podcast et télévision

Le Baluchonnage est également apparu dans divers médias audiovisuels.



Podcast :

- Découvrir le Baluchonnage : une solution de répit de longue durée pour les aidants avec Baluchon France (Podcast “Servez-vous”, Aladom)

 [Écouter](#)



Reportage TV :

- Un reportage était envisagé par France 3 île-de-France en fin d'année 2025. Faute d'autorisation immédiate des expérimentateurs, le reportage devrait pouvoir s'envisager en 2026.

Développement stratégique de Baluchon France

Préparation au changement d'échelle

En 2025, Baluchon France a bénéficié d'un accompagnement stratégique et organisationnel visant à préparer son changement d'échelle, consolider son rôle de tête de réseau et sécuriser son modèle économique.

Cet accompagnement, proposé dans la cadre du dispositif "Fonds i", s'est concentré sur trois besoins prioritaires : sécuriser le positionnement de l'association dans un contexte politique et partenarial en évolution, structurer et clarifier son offre de services et consolider son modèle organisationnel et socio-économique pour soutenir le développement du Baluchonnage.

Plusieurs rencontres ont été réalisées tout au long de l'année par Rachel Petitprez et Sandrine Constans ainsi que le Conseil d'administration. Elles ont permis de qualifier le positionnement de Baluchon France, de cartographier l'écosystème du répit, de définir ses domaines d'activité clés et de construire une trajectoire d'évolution adaptée.

L'analyse des financements et des projections socio-économiques viendront soutenir les décisions stratégiques de l'association, dans le cadre du déploiement national du Baluchonnage et de l'évolution du modèle de Baluchon France pour structurer la filière du répit.

Les bases d'un label alliant qualité et sécurité

Pour tous les services adhérents à Baluchon France :

- Le cahier des charges exigeant est perçu comme un cadre particulièrement approprié pour les guider dans ses prestations hors normes et délicates compte-tenu de la large dérogation au droit du travail sur laquelle elles s'appuient et sur la grande fragilité des proches-aidés accompagnés ;
- Les outils et savoir-faire sont adaptés à leur pratique quotidienne et ont facilité la mise en œuvre de leur projet ;
- La mise en réseau avec Baluchon France qui a permis de nombreux échanges de pratique, de l'entraide et une visibilité accrue du dispositif pour chaque opérateur ;
- Les formations sont jugées très qualitatives et incontournables ou très importantes par la majorité des services ;
- Ceux-ci soulignent aussi le rôle décisif joué par Baluchon France dans le travail de plaidoyer mené pendant les six années d'expérimentation, permettant sans doute que le sujet soit sans cesse porté politiquement et aboutisse à une pérennisation loin d'être acquise au démarrage de l'action en 2019 ;
- Tous les services recommanderaient l'adhésion à Baluchon France aux services qui seront prochainement autorisés à déroger au droit du travail pour proposer des répits de longue durée pour les aidants.

Développement d'un logiciel métier et outils de pilotage

Baluchon France développe un outil métier en collaboration avec Kiosc, éditeur de logiciels et spécialiste des modules de gestion en ligne pour les collectivités. Ce logiciel est pensé pour permettre à nos services conventionnés de gérer efficacement les Baluchonnages.

L'outil comprend un logiciel de gestion des Baluchonnages qui sera propre à chaque porteur. Ce logiciel sera relié à deux outils complémentaires :

- une interface “Aidants” qui permettra à chaque aidant de suivre les étapes de préparation de son Baluchonnage, recevoir et signer les documents en ligne s'il le souhaite, lire le journal d'accompagnement et finalement formuler une nouvelle demande de Baluchonnage.
- une interface “Baluchonneurs” sera conçue pour proposer un espace sécurisé où chaque professionnel pourra recevoir les propositions de Baluchonnage de la part de son service employeur, prendre connaissance des informations de manière confidentielle puis accepter ou refuser la mission. Il pourra ensuite recevoir et signer les documents encadrant la prestation de répit.

Ces outils métiers seront complétés par un module de gestion des formations piloté par Baluchon France pour faciliter le déploiement des formations dans le cadre de l'agrément de formation “Qualiopi”.

Enfin Baluchon France sera doté, dans la foulée, d'un outil de pilotage national qui permettra de collecter des statistiques nationales anonymisées et détaillées sur les Baluchonnages réalisés (typologie des aidants, des aidés et des Baluchonneurs, caractéristiques des Baluchonnages notamment modalités de financement et mesure d'impact au long cours).

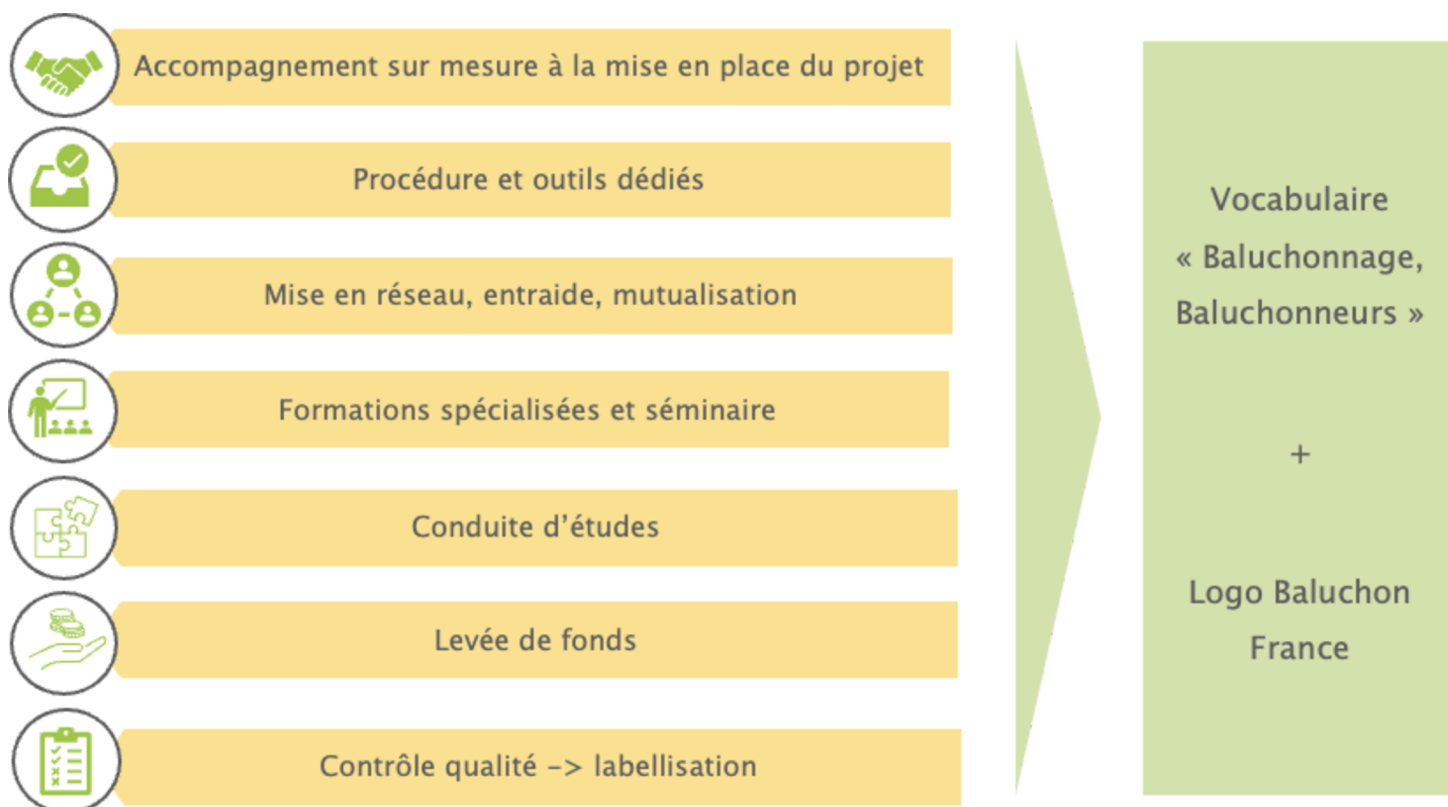
Cet outil apportera une valeur ajoutée significative aux services conventionnés avec Baluchon France en centralisant les données, en facilitant le suivi des consentements et des statistiques et en réduisant les tâches administratives. Il permettra ainsi aux équipes de gagner en efficacité et en qualité de suivi des Baluchonnages.

Lancement de l'étude d'impact et de coûts évités

Afin de compléter les résultats qualitatifs obtenus dans la mesure d'impact réalisée en 2021, Baluchon France a sollicité à nouveau le cabinet Koreis pour poursuivre les travaux visant cette fois-ci à montrer les effets du Baluchonnage pour les aidants sur le temps long et les potentiels coûts évités pour les financeurs en venant soutenir les aidants par le Baluchonnage.

Cette étude, pour être robuste, a nécessité la participation de près d'un tiers des aidants ayant bénéficié de Baluchonnage depuis 2019, mobilisant intensément l'équipe de Baluchon France et les coordinateurs des services adhérents pour obtenir le consentement de près de 120 aidants. Les résultats de l'étude débutée fin 2025 seront disponibles dès 2026 et viendront nourrir le plaidoyer.

Une offre d'accompagnement étoffée et restructurée

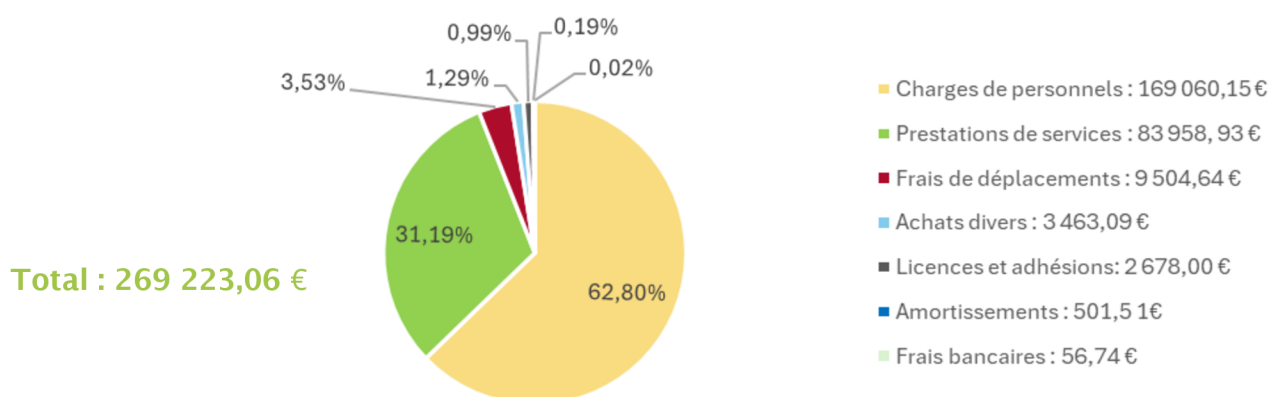


RAPPORT FINANCIER

Présentation des charges et produits 2025

1. Charges

Le bilan financier a été réalisé pour la quatrième année consécutive par Rydge.



Le compte des charges s'élève à 269 223 euros (€), quasiment stable par rapport à l'année précédente.

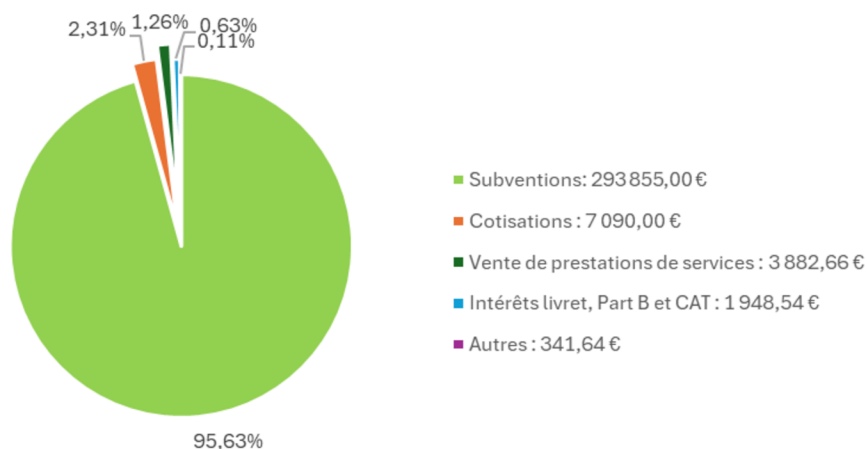
Lors de la présentation du budget prévisionnel 2025, nous anticipions une année difficile qui exigeait à la fois de freiner les dépenses et de se préparer à l'avenir. Tel que prévu, les charges ont été contenues, en demeurant quasiment à l'identique de 2024.

En revanche, les prestations de service sont en nette hausse en raison de l'accompagnement de ScaleChange pour préparer le changement d'échelle et sécuriser le modèle économique pour l'avenir de l'association, le lancement de projet essentiel comme le développement de l'outil métier Kiosc destiné à la gestion des Baluchonnages pour les services conventionnés.

Nous n'avons pas tenu de colloque ni de séminaire en 2025.

Le total des charges s'établit à 269 223 €.

2. Produits



Total : 307 282,84 €

Le compte produit enregistre un total de 307 282,04 € euros en très nette hausse par rapport à 2024 (sans les intérêts).

Se sont ajoutés aux subventions de partenaires comme AG2R La Mondiale ou Nos épaules et vos ailes, de nouveaux partenaires de taille : l'AGIRC ARRCO, Malakoff Humanis, Carcept et Agesica qui représentent une augmentation de 110 000 € par rapport à 2024.

Les ventes de prestations sont en légère hausse. Les cotisations sont en baisse.

3. Équilibre

Grâce à une gestion rigoureuse et prudente dans cette année charnière où l'équipe devait à la fois veiller à contrôler les dépenses tout en préparant l'avenir, Baluchon France génère un bénéfice de 38 059 € au 31/12/2025, un résultat tout à fait honorable.

2026

PERSPECTIVES 2026

Les récentes évolutions législatives et réglementaires en témoignent : Baluchon France a su prouver la nécessité du Baluchonnage et du répit de longue durée pour les aidants.

Il est désormais de notre responsabilité de rendre ce dispositif accessible à tous.

Voilà l'enjeu des prochaines années, et pour lequel nous déploierons tous nos efforts.

L'accompagnement au changement d'échelle dont a bénéficié Baluchon France en 2025 permettra de renforcer les forces vives de l'association dès 2026 : stratégie robuste au service de la notoriété et soutien financier aux porteurs compteront comme piliers fondateurs de notre action – au côté des actions de plaidoyer et de formation pour lesquelles Baluchon France a déjà démontré toute son expertise.

Il s'agit maintenant d'aligner les études, les outils, les projets et de fédérer un maximum d'organisations et de partenaires autour de ce projet de société.

Les aidants attendent nos actions, leur répit en dépend.

*Marie-Pascale Mongaux,
Présidente de Baluchon France*

MERCI D'Y CROIRE AVEC NOUS ET AUSSI FORT QUE NOUS

Baluchon France
remercie :



- Ses services adhérents
- Ses sympathisants adhérents et donateurs
- Ses administrateurs
- Ses partenaires
- Les aidants du Conseil des aidants baluchonnés



COORDONNÉES

07.85.40.70.84
info@baluchonfrance.com



baluchonfrance.com



Siège administratif

Le Village des Aubépins
16 rue de la République – 76150 MAROMME

Siège social

Chez FIAPA
5 rue Rottembourg – 75012 PARIS

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2025

	ACCOMPAGNER LES SERVICES ADHÉRENTS ET RENCONTRER DE NOUVEAUX SERVICES	FAIRE CONNAÎTRE LE BALUCHONNAGE ACTIONS GRAND PUBLIC PRÉSENTATION NOUVEAUX PARTENAIRES	METTRE EN PLACE DES PLAIDOYERS
JANVIER 2025	Atelier Coordinateurs *	Rencontre MGAS et Bulle d'air Mise à jour du site internet : pérennisation et pause du Baluchonnage	Participation au 1 ^{er} groupe de travail "Cahier des charges" de la DGCS pour la rédaction du décret
FÉVRIER 2025	Atelier Coordinateurs*	Fondation Notre Dame, Petits Frères des Pauvres, Macif, AG2R, UN.ADMR, DGCS, Club Landoy, AFG Autisme, Collectif je t'aide, Ma Boussole Aidants	2ème groupe de travail avec la DGCS pour la rédaction du décret sur le journal d'accompagnement Groupe de travail sur la stratégie aidants avec la DGCS
MARS 2025	Atelier Coordinateurs*	Rencontres CIAAF, Klesia, Malakoff Humanis, fédération AGIRC-ARCCO Rencontre des cabinets d'accompagnement au changement d'échelle de BF	Rencontre ARS Hauts de France et Ile de France
AVRIL 2025		Début accompagnement au changement d'échelle : premières rencontres avec Scale Changer Rencontre Malakoff Humanis	Rencontre avec les ARS Occitanie et Centre Val de Loire Lancement du projet des capsules vidéos plaidoyer avec Aigue Marine Cie
MAI 2025	Atelier Coordinateurs* Rencontre avec l'ADAR Lancement du travail de consultation pour l'outil métier avec Kiosc	Rencontre Ma Boussole Aidants, Poursuite des rencontres avec Scale Changer	Rencontre avec ARS Bourgogne Franche Comté Webinaire "La mesure d'impact du point de vue des financeurs et têtes de réseau, 3 cas d'usage" avec APICIL, Nexem et la Fondation RTE Suivi du projet des capsules vidéos avec Aigue Marine Cie
JUIN 2025	Atelier Coordinateurs* Poursuite des échanges avec Kiosc	Poursuite des rencontres avec Scale Changer Rencontre avec Klesia Webinaire CNSA Assiste au webinaire de Bulle d'air sur les dispositifs de répit	Contact avec ARS Bretagne Poursuite du projet des capsules vidéos avec Aigue Marine Cie Rencontre avec la PFR 68 et le directeur du CCAS d'Antibes
JUILLET 2025	Rencontre du Conseil départemental du 59 avec ADAR Flandre Maritime	Poursuite des rencontres avec Scale Changer	

	ACCOMPAGNER LES SERVICES ADHÉRENTS ET RENCONTRER DE NOUVEAUX SERVICES	FAIRE CONNAÎTRE LE BALUCHONNAGE ACTIONS GRAND PUBLIC PRÉSENTATION NOUVEAUX PARTENAIRES	METTRE EN PLACE DES PLAIDOYERS
AOÛT 2025		Poursuite des rencontres avec Scale Changer	19 août 2025 : parution du <u>décret d'application de la loi</u> Poursuite du projet des capsules vidéos avec Aigue Marine
SEPTEMBRE 2025	Atelier Coordinateurs* Entretiens de cadrage avec Kiosc	Lancement des 3 webinaires Baluchon France Rencontre Fédération AGIRC-ARCCO et CNSA, Relais Bien-être, Idéalco, France répit Participation au colloque d'AFG Autisme Poursuite des rencontres avec Scale Changer	Premières rencontres avec Koreis pour lancer l'étude d'impact 2025 sur les coûts évités du Baluchonnage Invitation de Rachel Petitprez au podcast réalisé par la Fondation Recherche Alzheimer Intervention de Rachel Petitprez au Colloque Alzheimer à l'Assemblée nationale
OCTOBRE 2025	Atelier Coordinateurs* Groupe de travail sur la convention tripartite Rencontres avec Amicial, ADMR 66, ADMR 53 par rapport au dossier de candidatures Poursuite des ateliers avec Kiosc et les services	Participatio à la JNA avec la Fédération des Plateformes de Répit Rencontre Nexem, AG2R, A2MCL, Association Française des Aidants Poursuite des rencontres avec Scale Changer Rencontre CNSA, CNMSS, DGCS, UNA Breatgne	Organisation d'une visioconférence pour un temps d'échange et de co-construction avec les ARS et les Conseils départementaux Reportage du Magasine de la Santé sur le Baluchonnage avec 2 APA Interview et reportage de France Inter avec 2APA, et Rachel Petitprez Articles sur le Baluchonnage dans Femmes actuelles, Libération et Le Monde
NOVEMBRE 2025	Atelier Coordinateurs* Première session de la nouvelle formation "Suppléance dérogatoire : pour qui. pourquoi? comment?" 3 nouveaux ateliers de travail Kiosc avec les services Rencontre de + 30 nouvelles structures, futures éventuelles porteuses de Baluchonnage : Solila, ABCD 94, Bien vivre chez soi, Jardins Belost, Destia, etc...	Nouvelles présentations de 3 Webinaires pour les professionnels du médico-social et les structures souhaitant déployer du Baluchonnage Participe à la présentation du nouveau Plan Bien Vieillir et au groupe de travail sur le soutien aux aidants (dispositifs de répit) organisé par l'ARS Ile de France Rencontre avec AG2R, UNA, UN.ADMR Participation de Baluchon France au salon SAP de Paris et aux Assises du Domicile	Rencontre avec ARS Ile de France , le Conseil départemental du 62, Poursuite du travail de préparation avec Koreis pour lancer l'étude d'impact 2025 : préparation du questionnaire de collecte des données

ACCOMPAGNER LES SERVICES ADHÉRENTS ET RENCONTRER DE NOUVEAUX SERVICES

Atelier Coordinateurs*

Rencontre avec SSIAD
Livradois Forez, Enfidesia, CIAS
des Landes

Accompagnement des services
dans le cadre de dépôt de
candidatures à la nouvelle
dérogation

FAIRE CONNAÎTRE LE BALUCHONNAGE ACTIONS GRAND PUBLIC PRÉSENTATION NOUVEAUX PARTENAIRES

Restitution du travail réalisé avec
Scale Changer

Rencontres France Alzheimer
"Eclairage national et international"
avec l'ADI et la DGCS

Rencontre avec Handéo, CNSA,
Macif, AG2R, SMD Lyon

Poursuite du travail avec Kiosc

METTRE EN PLACE DES PLAIDOYERS

Lancement de l'étude d'impact
de Koreis auprès des services

Rencontre avec l'ARS Guyane,
ARS Pays de la Loire, Monsieur
Richefou de l'Association des
Départements de France



Baluchon
France 